

M. IRVINE: Vous n'en n'êtes pas sûr?

M. STORMER: Je suis tout à fait certain que nous n'avons pas plus que le montant indiqué ici.

M. IRVINE: Ainsi, le profit net après le paiement des impôts et de la dépréciation que vous indiquez comme solde porté au surplus, veut dire, j'imagine, le profit net après le paiement des impôts?

M. STORMER: Oui.

M. IRVINE: Le montant de \$49,596.45 se rapporte-t-il à 1946 et \$72,467.87 à l'année se terminant en janvier 1947? Est-ce cela?

M. STORMER: Oh! mais, il y a concurrence là: que pour l'année 1946, comme je l'ai démontré dans la pièce que vous avez devant vous, la somme de \$49,000 ne comprend aucune autre ligne, alors que l'état se terminant le 31 décembre 1947 comprend le profit provenant des gâteaux etc., du 1er juillet au 31 décembre 1947.

M. IRVINE: Il n'en n'est pas question ici, n'est-ce pas?

M. STORMER: Quelle pièce avez-vous?

M. IRVINE: La pièce A.

M. STORMER: Avez-vous dit la pièce 8?

M. IRVINE: Non, la pièce A.

M. STORMER: C'est celle que j'ai, oui. Je l'ai en détail.

M. IRVINE: Je suppose, naturellement, que cela représente un profit sur toutes vos transactions. Je n'essaie pas de séparer les brebis des boucs, mais le pain du gâteau et des confiseries. Quel était votre profit net approximatif après les déductions? À peu près de combien était-il plus élevé en pourcentage en 1947 qu'en 1946; de combien était-il plus élevé?

M. STORMER: En décembre, à la fin de 1946, nous avons accusé un surplus de \$49,000; et \$72,000 en 1947.

M. IRVINE: Quel pourcentage?

M. STORMER: Je ne sais pas, monsieur.

M. IRVINE: Pourriez-vous calculer de combien il était plus élevé en 1947—environ 70 pour cent?

M. STORMER: Un peu moins de 50 pour cent; mais cela, monsieur, n'est pas une bonne comparaison. On nous a demandé de présenter notre bilan et c'est ce que nous avons fait; et je regrette que la situation se soit compliquée dans les derniers six mois de 1947; j'en sais quelque chose. Nous avons soumis nos états financiers dans ces deux pièces.

M. IRVINE: Vous dites que le pourcentage serait environ de 50 pour cent, en êtes-vous certain?

M. STORMER: Environ 50 pour cent, un peu moins de 50 pour cent. Si vous voulez le pourcentage exact, je le calculerai pour vous.

M. IRVINE: J'aimerais à l'avoir exactement.

M. STORMER: Très bien, monsieur. Ce serait 49 pour cent.

M. IRVINE: Vos profits alors—je veux m'assurer que nous parlons de la même chose—vos profits étaient de 49 pour cent plus élevés en 1947 qu'en 1946?

M. STORMER: Pour la compagnie de pain, mais vous comprenez mon explication, ma première explication—ce n'est pas un chiffre dont on peut se servir pour établir une comparaison.

M. IRVINE: Vous le calculez sur le pain seulement?

M. STORMER: En 1946 sur le pain seulement. Dans les derniers six mois de 1947, il comprend aussi les gâteaux et les confiseries.

M. IRVINE: Je comprends, si votre dépréciation imprévue était soustraite et simplement la dépréciation ordinaire indiquée, le profit net aurait été de \$65,796.45 en 1946 et de \$113,892.87 pour l'année se terminant en décembre 1947?